**Marché public de travaux**

**Centre Hospitalier Loire Vendée Océan**

**Mise en conformité de chaufferies**

**et du local groupe électrogène du CHLVO**

**LOT N° 4 Serrurerie - Métallerie**

**1 GENERALITES**

* 1. **TEXTES GENERAUX**

Les travaux de serrurerie métallerie seront réalisés pour tout ce qui ne déroge pas aux spécifications du présent

C.C.T.P et des prescriptions communes.

* 1. **PRESCRIPTIONS CONCERNANT LES MATERIAUX**

Les aciers, métaux et alliages utilisés seront conformes aux normes françaises et aux circulaires ministérielles. Tous les ouvrages de métallurgie recevront une protection antirouille en atelier comprenant :

* Soit une peinture antirouille appliquée après dégraissage
* Soit une métallisation
* Soit une galvanisation
* Soit un électro zingage

Les articles de quincaillerie seront de première qualité conforme aux normes NF.

Ils devront correspondre aux nécessités du travail à exécuter et être proportionnés aux poids et usage des ouvrages.

Avant la pose, les pièces mobiles, les mécanismes des serrures et articles de quincaillerie, seront soigneusement graissés ou huilés et leur entretien devra être assuré par l'entrepreneur jusqu'à l'expiration du délai de garantie.

* 1. **PRESCRIPTIONS CONCERNANT LA MISE EN OEUVRE**

L'entreprise fournira en temps utile tous les plans de réservations et tous les organes à incorporer dans la structure pour l’ancrage.

Avant la pose de ses ouvrages, l'entrepreneur devra contrôler sur place les implantations et aplomb des ouvrages sur lesquels il doit prendre appui et vérifier qu'ils sont compatibles avec les ouvrages à poser.

L'entrepreneur devra mettre en place toutes les protections et signalisations nécessaires pour éviter tous dégâts aux installations existantes et accidents sur la voie publique, ceci selon les normes en vigueur.

L'installation d'échafaudages, platelages, grues... pour la réalisation des travaux sont à la charge du présent lot.

Les ouvrages de serrurerie métallerie seront mis en place et maintenus dans les conditions tels qu'ils ne puissent subir aucun déplacement pendant le cours du chantier.

Toutes cales et étrésillons provisoires devront être placés pour empêcher la déformation des ouvrages.

Les trous de scellement seront percés avec soin aux dimensions strictement nécessaires, les scellements seront toujours faits au ciment et à la charge du présent lot.

Il ne sera fait aucun percement dans les ouvrages en BA sans s'être assuré auparavant auprès de l'entrepreneur de gros oeuvre que ces percements ne nuisent pas à la solidité des ouvrages.

L'entrepreneur devra prendre toutes précautions pour ne pas dégrader les enduits de maçonnerie ou parements faits, toutes réparations ou remises en état nécessitées de ce fait lui incombant.

Pour permettre l'application de la peinture définitive, il sera tenu compte d'un jeu minimum de 0,5 à 1 mm entre les dormants et ouvrants. Une tolérance en plus de 0,5 mm au maximum pourra être admise sur 1/10 du pourtour.

Les éléments seront réceptionnés avant pose.

L'entrepreneur devra se livrer aux diverses opérations d'essais et de contrôle :

* Essais mécaniques des éléments ouvrants
* Rigidité : dito
* Vérification des fournitures, quincailleries, appareils et systèmes de manœuvre

**2.NOTE PRELIMINAIRE**

L'ensemble des travaux du présent lot seront réalisés conformément aux exigences réglementaires en vigueur notamment celles relatives aux constructions parasismiques

* 1. **DESCRIPTION DES OUVRAGES**
     1. **Fourniture d’une porte de sortie de secours 100/200 EI 30 Coupe-feu ½ h minimum, avec ferme-porte et ouverture vers l’extérieur, avec barre antipanique et ferme-porte, charnière côté cuisine. Voir avec le maçon pour la réservation tout en tenant compte du seuil de rétention. Prévoir serrure et canon sur passe technique CHLVO si celui en place n’est pas récupérable.**
     2. **Remplacement de la porte double d’entrée de la chaufferie EI 30 Coupe-feu ½ h, ouvrant sur l’extérieur, avec barre antipanique et ferme-porte. Prendre les dimensions sur place. Prévoir serrure et canon sur passe technique CHLVO si celui en place n’est pas récupérable.**
     3. **Combinaison de passe partout**

Le titulaire du lot fournira les blocs de serrure pour les portes de la chaufferie avec les canons de type européen compatibles avec l’organigramme du CHLVO : Vachette passe technique VIP.